

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUILLET 2024

Présents : SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké (à partir du point 3), SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

1. Concessions au cimetière

Le conseil accorde à l'unanimité une concession au cimetière aux personnes suivantes :

- Monsieur Michael Bradshaw de Helmsange
- Maître Karine Reuter de Luxembourg, au nom de Monsieur Helmut Holzherr

2. Commissions communales : remplacement de membres

Sur demande du parti « LSAP Walfer », le conseil décide à l'unanimité de remplacer :

- Madame Suzanne van Tonder par Monsieur Youn Hoffmann comme membre de la commission de la jeunesse, de l'enfance et des infrastructures pour jeunes,
- Madame Suzanne van Tonder par Monsieur Michel Kremer comme membre de la commission de l'égalité des chances,
- Madame Suzanne van Tonder par Madame Viviane Dondelinger comme membre de la commission de la famille, des personnes en situation d'handicap, du troisième âge et sociale,

Sur demande du parti « déi gréng Walfer », le conseil décide à l'unanimité de procéder aux remplacements suivants dans les commissions communales consultatives :

- Monsieur Serge Remy par Monsieur Steve Heinen et Monsieur Roger Milbers par Monsieur Laurent Werner comme membres de la commission de l'économie, commerce et tourisme ;
- Madame Carole Wesquet par Madame Dana Lang comme membre de la commission de la culture ;
- Monsieur Mike Crawford par Monsieur Steve Heinen comme membre de la commission du climat et de l'environnement ;
- Madame Carole Wesquet par Madame Lara Schaeffer comme membre de la commission de la famille, des personnes en situation d'handicap, du troisième âge et sociale ;
- Monsieur Serge Remy par Madame Caroline Mangold comme membre de la commission communale du vivre-ensemble interculturel ;
- Monsieur Serge Remy par Monsieur Theo Thill dans le Pool des remplaçants.

3. Plan d'encadrement périscolaire 2024/2025

A l'unanimité, le conseil approuve le plan d'encadrement périscolaire PEP concernant l'encadrement des enfants en dehors des heures de classe pour l'année scolaire 2024/2025.

4. Organisation des cours de musique 2024/2025

A l'unanimité le conseil approuve :

a) la convention conclue avec l'Union Grand-Duc Adolphe a.s.b.l. par laquelle l'administration communale confie l'organisation des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtdall » pour l'année scolaire 2024/2025 à l'UGDA ;

b) l'organisation scolaire provisoire pour l'année scolaire 2024/2025 des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtdall » dispensés par l'Ecole de musique UGDA ;

5. Aménagement forestier de la forêt communale 2023-2032

A l'unanimité, le conseil approuve le projet de plan d'aménagement forestier de la forêt communale de Walferdange pour la période 2023-2032.

6. Plan de gestion de la forêt communale pour l'exercice 2025

A l'unanimité, le conseil avise favorablement le plan de gestion annuel pour la forêt communale pour l'année 2025, élaboré par l'administration de la Nature et des Forêts.

7. Plan d'aménagement particulier : convention et projet d'exécution

A l'unanimité, le conseil approuve la convention conclue avec Madame et Monsieur Bergh, ainsi que le projet d'exécution présenté, en vue de la réalisation du plan d'aménagement particulier (P.A.P.) « Rue de Bridel 2 » portant sur des terrains

situés 11-13, rue de Bridel à Bereldange, et visant la construction de trois maisons unifamiliales et d'une maison bifamiliale en bande.

8. Devis

- a) A l'unanimité, le conseil approuve un devis au montant de 400.000 € pour la part communale, à savoir le renouvellement de conduites d'eau potable, à réaliser dans le cadre des travaux pour la construction du bassin d'orage (RUB) dans la rue de Bridel à Bereldange.
- b) Avec 8 voix (Sauber, Thill, Donnersbach, Feidt, Schmit-Streff, Urbany, Breuer, Schaltz) et 5 abstentions (Weins, Courte-Wolde, Schanck, Arendt, Krecké-Mardetschläger), le conseil approuve un devis au montant de 5.871.374,20 € pour la construction de neuf Tiny Houses et d'un Community House sur des terrains entre la rue des Jardins, la rue Michel Rodange et la rue Neuve à Bereldange.

9 Règlement communal sur les subventions écologiques

A l'unanimité, le conseil décide d'accorder une subvention communale dans les domaines de la construction durable, de l'assainissement énergétique durable, des installations techniques valorisant les sources d'énergies renouvelables, du conseil en énergie, des risques d'inondation, des installations de récupération des eaux de pluie et de compostage, de la promotion de la biodiversité, de l'économie circulaire, des appareils électroménagers et de la mobilité et approuve le règlement de subventions communales y afférent.

10. Règlement sur les taxes urbanisme

Avec 11 voix (Sauber, Thill, Donnersbach, Feidt, Courte-Wolde, Schmit-Streff, Urbany, Arendt, Breuer, Schaltz, Krecké-Mardetschläger) contre 2 voix (Weins, Schanck), le conseil approuve un nouveau règlement sur les taxes urbanisme.

11. Règlements de circulation

A l'unanimité, le conseil confirme des règlements temporaires d'urgence de circulation à l'occasion de travaux dans la rue Batty Weber à Bereldange, la rue Antoine Zinnen à Bereldange, la route de Diekirch à Helmsange, la rue Belle Vue à Bereldange, la rue op de Aessen à Walferdange, le Millewee à Helmsange, la rue des Prés à Helmsange et la rue du X Octobre à Bereldange.

12. Modifications budgétaires

- a) A l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 75.000 € qui sera inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024 pour payer les subventions écologiques.
- b) A l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 25.000 € qui sera inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024 en vue de porter le crédit de cet article à 85.000 € pour l'achat d'une camionnette pour les besoins du Haus am Becheler.
- c) A l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 40.000 € qui sera inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024 en vue de disposer de la première tranche de crédit nécessaire pour la part communale à réaliser dans le cadre des travaux pour la construction d'un bassin d'orage dans la rue de Bridel à Bereldange.
- d) A l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 52.000 € qui sera inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024 en vue de l'acquisition d'une nouvelle camionnette avec benne.
- e) A l'unanimité, le conseil approuve un crédit supplémentaire de 18.700 € qui sera inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024 pour l'achat d'une machine tonte gazon.

13. Renouvellement d'une ligne de trésorerie

A l'unanimité, le conseil décide d'ouvrir une ligne de trésorerie de 297.400 € chez la Banque Raiffeisen.

14. Avis au sujet d'une décision de l'office social Walferdange

A l'unanimité, le conseil avise favorablement la décision du conseil d'administration de l'office social portant création d'un poste CDD pour une durée de 10 mois dans la carrière C4 CCT SAS, grade 4, avec un degré d'occupation de 60 % (24 heures hebdomadaires) pour un projet d'inclusion numérique.

14A. Inondations rue Roger Barthel (Bereldange)

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le rapport complet comprenant les questions et les réponses peut être consulté sur le site internet de la commune <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/>.

15. Séance non publique

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEINDERATSSITZUNG VOM 15. JULI 2024

Anwesend: SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké (ab Punkt 3), SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

1. Grabkonzessionen

Der Rat genehmigt einstimmig Grabkonzessionen für folgende Personen:

- Herr Michael Bradshaw aus Helmsingen
- Notar Frau Karine Reuter aus Luxemburg, für Herrn Helmut Holzherr

2. Gemeindekommissionen: Ersetzen von Mitgliedern

Auf Anfrage der Partei « LSAP Walfer » beschließt der Rat einstimmig:

- Frau Suzanne van Tonder durch Herr Youn Hoffmann als Mitglied der Kommission für Jugend, Kinder und Jugendeinrichtungen zu ersetzen,
- Frau Suzanne van Tonder durch Herr Michel Kremer als Mitglied der Kommission für Chancengleichheit zu ersetzen,
- Frau Suzanne van Tonder durch Frau Viviane Dondelinger als Mitglied der Kommission für Familie, Menschen mit Behinderungen, Senioren und Soziales zu ersetzen.

Auf Anfrage der Partei « déi gréng Walfer » beschließt der Rat einstimmig folgende Umbesetzungen in den beratenden Gemeindekommissionen vorzunehmen:

- Herr Serge Remy durch Herr Steve Heinen und Herr Roger Milbers durch Herr Laurent Werner als Mitglieder der Kommission für Wirtschaft, Handel und Tourismus;
- Frau Carole Wesquet durch Frau Dana Lang als Mitglied der Kommission für Kultur;
- Herr Mike Crawford durch Herr Steve Heinen als Mitglied der Kommission für Klima und Umwelt;
- Frau Carole Wesquet durch Frau Lara Schaeffer als Mitglied der Kommission für Familie, Menschen mit Behinderungen, Senioren und Soziales;
- Herr Serge Remy durch Frau Caroline Mangold als Mitglied der Gemeindekommission für interkulturelles Zusammenleben;
- Herr Serge Remy durch Herr Theo Thill im Ersatzpool.

3. Plan der außerschulischen Betreuung 2024/2025

Einstimmig genehmigt der Rat den Plan der außerschulischen Betreuung PEP über die Betreuung der Kinder außerhalb der Schulzeiten für das Schuljahr 2024/2025.

4. Organisation der Musikkurse 2024/2025

Einstimmig genehmigt der Rat:

a) eine mit der Vereinigung ohne Gewinnzweck UGDA abgeschlossene Konvention, laut welcher die Gemeindeverwaltung die Organisation der Musikkurse der « Regional Museksschoul Uelzechtall » für das Schuljahr 2024/2025 der UGDA anvertraut;

b) die provisorische Schulorganisation der Musikkurse der « Regional Museksschoul Uelzechtall » für das Schuljahr 2024/2025, welche von der UGDA abgehalten werden.

5. Forsteinrichtung des Gemeindewaldes 2023-2032

Einstimmig genehmigt der Rat den Entwurf des Forsteinrichtungsplans des Gemeindewaldes von Walferdingen für den Zeitraum 2023-2032.

6. Kultur- und Holzfällungsplan für 2025

Einstimmig gibt der Rat ein positives Gutachten über den von der Natur- und Forstverwaltung aufgestellten Kultur- und Holzfällungsplan für das Jahr 2025 ab.

7. Teilbebauungsplan: Konvention und Ausführungspläne

Einstimmig genehmigt der Rat die mit Herrn und Frau Bergh abgeschlossene Konvention sowie die vorgelegten Ausführungspläne, im Hinblick auf die Ausführung des Teilbebauungsplanes (PAP) "rue de Bridel 2" für die

Grundstücke 11-13, rue de Bridel in Bereldingen, welcher den Bau von drei Einfamilienhäusern und einem Zweifamilienhaus in Reihenbauweise zum Ziel hat.

8. Kostenvoranschläge

- a) Einstimmig genehmigt der Rat einen Kostenvoranschlag über einen Betrag von 400.000 € für den Gemeindeanteil, nämlich die Erneuerung von Trinkwasserleitungen, die im Rahmen der Arbeiten für den Bau des Regenüberlaufbeckens (RUB) in der Rue de Bridel in Bereldange durchgeführt werden sollen.
- b) Mit 8 Stimmen (Sauber, Thill, Donnersbach, Feidt, Schmit-Streff, Urbany, Breuer, Schaltz) und 5 Enthaltungen (Weins, Courte-Wolde, Schanck, Arendt, Krecké-Mardetschläger) genehmigt der Rat einen Kostenvoranschlag über einen Betrag von 5.871.374,20 € für den Bau von neun Tiny Houses und einem Community House auf Grundstücken zwischen der Rue des Jardins, der Rue Michel Rodange und der Rue Neuve in Bereldingen.

9. Kommunale Verordnung über ökologische Subventionen

Einstimmig beschließt der Rat die Gewährung einer kommunalen Subvention in den Bereichen nachhaltiges Bauen, nachhaltige energetische Sanierung, technische Anlagen zur Nutzung erneuerbarer Energiequellen, Energieberatung, Überschwemmungsrisiken, Regenwassernutzungs- und Kompostierungsanlagen, Förderung der Biodiversität, Kreislaufwirtschaft, Haushaltsgeräte und Mobilität und genehmigt die dazugehörige Verordnung über kommunale Subventionen.

10. Gebührenordnung für Baugenehmigungen

Mit 11 Stimmen (Sauber, Thill, Donnersbach, Feidt, Courte-Wolde, Schmit-Streff, Urbany, Arendt, Breuer, Schaltz, Krecké-Mardetschläger) gegen 2 Stimmen (Weins, Schanck) genehmigt der Rat eine neue Gebührenordnung für Baugenehmigungen.

11. Verkehrsreglemente

Einstimmig bestätigt der Rat zeitlich begrenzte dringliche Verkehrsreglemente anlässlich von Bauarbeiten in der Rue Batty Weber in Bereldingen, der Rue Antoine Zinnen in Bereldingen, der Route de Diekirch in Helmsingen, der Rue Belle Vue in Bereldingen, der Rue op den Aessen in Walferdingen, dem Millewee in Helmsingen, der Rue des Prés in Helmsingen und der Rue du X Octobre in Bereldingen.

12. Umänderungen des Budgets

- a) Einstimmig genehmigt der Rat einen zusätzlichen Kredit in Höhe von 75.000 € für die Finanzierung der ökologischen Subventionen, der in den ordentlichen Haushalt für das Finanzjahr 2024 aufgenommen werden soll.
- b) Einstimmig genehmigt der Rat einen zusätzlichen Kredit in Höhe von 25.000 € für den Kauf eines Kleintransporters für das Haus am Becheler, der in den außerordentlichen Haushalt für das Finanzjahr 2024 aufgenommen werden soll.
- c) Einstimmig genehmigt der Rat einen zusätzlichen Kredit in Höhe von 40.000 € der in den außerordentlichen Haushalt für das Finanzjahr 2024 aufgenommen werden soll, um über die erste erforderliche Kredittranche zu verfügen für den Gemeindeanteil, der im Rahmen der Arbeiten für den Bau eines Regenwasserbeckens in der Rue de Bridel in Bereldingen zu erbringen ist.
- d) Einstimmig genehmigt der Rat einen zusätzlichen Kredit in Höhe von 52.000 € für den Kauf eines neuen Lieferwagens mit Kipper, der in den außerordentlichen Haushalt für das Finanzjahr 2024 aufgenommen werden soll.
- e) Einstimmig genehmigt der Rat einen zusätzlichen Kredit in Höhe von 18.700 € für den Kauf eines Rasenmähers, der in den außerordentlichen Haushalt für das Finanzjahr 2024 aufgenommen werden soll.

13. Erneuerung einer Kreditlinie

Einstimmig beschließt der Rat, eine Kreditlinie von 297.400 € bei der Raiffeisenbank zu eröffnen.

14. Stellungnahme zu einer Entscheidung des Sozialamtes

Einstimmig gibt der Rat eine positive Stellungnahme ab zur Entscheidung des Verwaltungsrates des Sozialamtes zur Schaffung einer auf 10 Monate befristeten Stelle in der Laufbahn C4 CCT SAS, Besoldungsgruppe 4, mit einem Beschäftigungsgrad von 60 % (24 Wochenstunden) für ein Projekt zur digitalen Integration.

14A. Überschwemmungen Rue Roger Barthel (Bereldingen)

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema.

Der vollständige Bericht mit den Fragen und den Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/> nachgelesen werden.

15. Geheimsitzung

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUILLET 2024

14A. Inondations rue Roger Barthel (Bereldange)

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le collège échevinal a connaissance des problèmes d'inondations derrière les maisons du côté impair dans la rue Roger Barthel.

Il s'agit d'inondations sur des terrains privés et en provenance de terrains agricoles privés se situant sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Aucune voirie publique ni aucun terrain communal n'est en cause.

Le préposé du service industriel s'est rendu sur place à plusieurs reprises et a constaté que des cuvettes se sont formées au fil du temps sur les terrains agricoles situés sur le territoire de la Ville de Luxembourg, derrière les maisons de la rue Roger Barthel. En cas de fortes pluies, l'eau s'entasse dans ces cuvettes, pour déborder ensuite vers l'arrière des maisons.

Par mesure préventive, des mesures de débroussaillage de rigoles d'écoulement dans les forêts en amont ont été entreprises par les autorités publiques.

Comme solutions possibles, les propriétaires des maisons peuvent prendre des mesures de précaution en vue de prévenir ces inondations, à savoir construire un muret en béton en continu sur la limite de leur terrain.

Comme il s'agit d'un problème touchant plusieurs voisins, le plus utile est toutefois de se mettre autour d'une table avec tous les propriétaires des terrains en cause pour trouver une solution.

Le collège échevinal se propose de jouer le rôle de coordinateur pour réunir toutes les personnes concernées pour une réunion après les vacances d'été.